



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



LE MOT DU PRÉSIDENT



Les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) adhérents au SDOMODE nous ont confié la gestion de leurs déchèteries, ainsi que la compétence des points d'apport volontaire et récemment celle de la collecte des déchets alimentaires.

Ces transferts de compétences visent à parvenir à un transfert définitif de la compétence de la collecte des déchets et prouve la confiance accordée au SDOMODE au fil des années.

"Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe solide et dévouée en interne"

Les collectivités ont été incitées à trouver des solutions pour maîtriser les coûts pour les citoyens en raison de la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) mise en place par l'État, qui a augmenté de 160% entre 2020 et 2025. La tarification incitative instaurée sur notre territoire permettra à chacun de payer en fonction de sa véritable consommation de déchets. Ainsi, chacun sera encouragé à réduire sa production de déchets et à adopter des comportements plus responsables. Il est essentiel de bien trier ses déchets pour mieux maîtriser sa facture lors de la mise en place de cette tarification.

C'est dans cet esprit que les services du SDOMODE travaillent sur un projet de collecte et de traitement des restes alimentaires, qui aura un impact positif sur les habitudes de tri, allégera les poubelles d'ordures ménagères et indirectement réduira le nombre de levées de celles-ci.

En plus de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes, il est également important de souligner que les coûts liés à l'énergie ont connu une hausse significative ces derniers mois. Cela affecte également le SDOMODE, non seulement sur nos factures d'électricité, de gaz et de carburant, mais aussi le coût d'utilisation de nos engins.

De plus, la volatilité des cours des matières premières a un impact sur nos recettes. Cela rend d'autant plus crucial de trouver des moyens de maîtriser nos dépenses et

de limiter notre consommation d'énergie et notre production de déchets.

En 2022, la commission de régulation de l'énergie a approuvé un projet de panneaux solaires de grande envergure sur le site de Malleville-sur-le-Bec. Ce projet, d'une superficie de 6 hectares, sera installé sur d'anciens casiers en exploitation et permettra de doubler la production d'électricité actuelle du CETRAVAL.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe solide et dévouée en interne, car notre syndicat privilégie le travail en régie au maximum. Cela favorise le développement des compétences de nos agents et nous permet de féliciter l'engagement de nos services.

La création de la Ressourcerie a permis de constater une évolution positive des comportements des citoyens. Cette dernière permet de sensibiliser la population à la réutilisation des objets, et a conduit à une prise de conscience accrue de l'importance de donner une seconde vie aux produits électroniques, meubles, jouets, vélos...

Enfin, 2023 sera une année clé pour nous, car nos services mèneront à bien de nombreux projets importants, tels que l'installation de portiques magnétiques à badges sur nos déchèteries ou la création d'une application pour le public.

Jean Pierre DELAPORTE
Président du SDOMODE

SOM

MAI

RE

02

ÉLUS

04

ORGANIGRAMME

06

ÉVÉNEMENTS CLÉS

08

À LA DÉCOUVERTE
D'UNE DÉCHÈTERIE

10

DÉCHÈTERIES

12

RESSOURCERIE

13

COMMUNICATION

14

PLATEFORMES

15

CETRAVAL

16

POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE

17

CENTRE DE TRI

18

SERVICES

19

RÉGIE

20

PROJETS

22

BUDGET

24

CARTE

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE (IBTN)

Président Nicolas GRAVELLE /// Délégués Michel AUGER, Valéry BEURIOT, Jean-Luc DAVID, Frédéric DELAMARE, Jean-Pierre DELAPORTE, Pascal DIDTSCH, Pascal FINET, Eric JEHANNE, Jacques LE BAILLIF, Jean-Louis MADELON, Didier MALCAVA, Olivier PIQUENOT, Françoise ROCFORT, Denis SZALKOWSKI, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Bernard VANDOOREN, Jean-Louis VILA /// Suppléants Noël CHAUVIERE, Philippe DANNEELS, Nicolas SEYS

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE (CCRS)

Président Vincent MARTIN /// Délégués Jean AUBOURG, Maria DUFROY, Claude GENCE, Dominique LEVASSEUR, Damien MERCIER, Bertrand PECOT, Gwendoline PRESLES, Régine SENINCK, Anne STAB, Joël TEMPERTON, Damien THIEBAULT, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE /// Suppléants Michel DEZELLUS, Aline DONNET MOUSSEUX, Jacques DORLEANS

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS

HONFLEUR-BEUZEVILLE (CCPHB)

Président Michel LAMARRE /// Délégués Jean-François BERNARD, Gérard DOUVENOU, Jean-Claude HOUSSARD /// Suppléant Alain FONTAINE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PONT-AUDEMER

VAL DE RISLE (CCPAVR)

Président Francis COUREL /// Délégués Laurent BEAUDOUIN, Dominique BOUCHER, Carole DE ANDRES, Jean François DUMESNIL, Isabelle DUONG, Maryline LOUVEL, Michel PIERRE, Philippe ROBILLOT, Bertrand SIMON, André TIHY, Christian VOSNIER /// Suppléants Fabienne DEFUBLE, Brigitte DUTILLOY, Alain LEOUCHER

COMMUNAUTE DE COMMUNES LIEUVIN

PAYS D'AUGE (CCLPA)

Président Hervé MORIN /// Délégués Jacques ENOS, Véronique LEOUCEY, Pierre LEGROS, Etienne LEROUX, Régis PEUFFIER, Cécile VILLEY /// Suppléants Jocelyne GIRARD, Sylvain HUNOST

INTERCO NORMANDIE SUD EURE (INSE)

Présidente Nathalie NOËL /// Délégués Jean-Claude PROVOST, Thierry ROMERO /// Suppléant Emmanuel BOURLON DE ROUVRE

Bertrand PE
3^{ème} Vice-
Déchèteries

173 000 HABITANTS

224 COMMUNES

6 ADHÉRENTS

Christine VAN DUFFEL

7^{ème} Vice-Présidente
Communication

Laurent BEAUDOIN

1^{er} Vice-Président
Finances

Pierre LEGROS

5^{ème} Vice-Président
Plateformes multifilières
et quais de transfert



LES ÉLUS DU SDOMODE



Jean Pierre DELAPORTE
Président du SDOMODE

COT
Président

Marie-Lyne VAGNER
4^{ème} Vice-Présidente
Tri sélectif

Valéry BEURIOT
2^{ème} Vice-Président
Économie circulaire
et réduction des déchets

André VAN DEN DRIESSCHE
8^{ème} Vice-Président
Ressourcerie

Bertrand SIMON
6^{ème} Vice-Président
CETRAVAL



ORGANIGRAMME

Directeur général des services

Frédéric PERSON

RESSOURCES HUMAINES

Responsable

Nora GOSSET

Assistante

Lesly LOISEL

Gestionnaire carrières et paie

Julie JEHANNE

COMMUNICATION

Responsable

Dominique BOITEL

Responsable adjointe en charge de l'animation

Alicia MORIN

Ambassadeurs du tri

Amandine HUSSON

Claire SINGEOT

Christopher LISANT

Alan MALOTAUX

GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

Gestionnaire aux Affaires Générales

Marlène CORDEY

Gestionnaire budgétaire et comptable

Brigitte JOBEY

David ROUX

SYSTÈMES D'INFORMATION

Responsable

Gilles ALLEAUME

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

Chargée de projet

Justine HAMON

CETRAVAL

Responsable

Sébastien FABRE

Responsable adjointe

Mélina FAUCHEUX

Chargé d'exploitation

Jean-François TROUPLIN

Conducteurs d'engins

Bruno ALBERT

Laurent ALBERT

Jean-Noël GUERBETTE

Agents techniques

Pascal CASSÉ

Denis DUFOUR

Maryline POCHON

Frédéric JARRY

Gardiens de déchèterie

Christophe GAGNIE

Philippe MAUPOINT

Isabelle MORAINVILLE

Secrétaire accueil

Valérie BARDON

EXPLOITATION

Responsable

Gilles MAROUARD

Assistante technique

Isabelle POLLIN

Assistante du service

Maud COLLAS

DÉCHÈTERIES/QUAIS DE TRANSFERT/PLATEFORMES MULTIFILIÈRES

Coordonnateurs

Jean-Philippe PERRIL

Stéphane BOUVRÉE

Karine COUDRAY

Gardiens de site

Johnny BEAUFILS
Samuel COTE
Stéphane LEMARCHAND
Sylvain LEMERCIER
Matthieu MARTIN
Samuel MORAND
Florian PLOT
Cédric PREVOST
Teddy QUILLET

Quentin BEAUCLAIR
Dylan BOULAIN
Clément CHABEAUDIE
Nicolas GESLIN
Nicolas DAVID
Wilfried DUMONT
Laurent GUILLOCHET
Stéphane LARUE
Laurent LEMAZURIER
Odette ROBERT

Acceptés :

- Caisse de fer
- Scories
- Caillebotis de fer
- Tout matériel propre, soigné, organisé

Refusés :

- Appareils, objets fragiles
- Scories de fer
- Scories avec graisse
- Tout matériel sale, rouillé, dangereux
- Non du métal

Philippe AUDELIN
Noël AMESLANT
Julien BRAYET
Pascal BURGER
Jean-Luc DUHAMEL
Laurent GUYON
Christelle HENNART
Marcel KERAUDREN
Jérôme LEROI
Christophe MALCAVA
Thierry NICOLAS
Thomas PREVOST

CENTRE DE TRI ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Responsable

Mickaël MARTIN

Assistante du centre de tri

Virginie FONTAINE

Caristes, maintenance process

Joël PETIT
Hervé POCHON
Arnaud LEREFFAIT

Coordonnateurs de ligne

Mouniya VIOLETTE
Patrice GILLES

Valoristes

Hugo LEMAIGNEN
Dimitri DECAENS
Yahaya MARI

Agent d'entretien

Valérie RIOULT

Gestionnaire PAV / Chargée de projet

Ilianna LEBAS

Agents techniques

Thomas CHARLES
Jérôme DEPLANQUES
Gilbert MALHAIRE

MAINTENANCE ENGINS

Hervé LEMONNIER

ESPACES VERTS

Jean-Louis BRICE
Miguel VAN SEVER

MAINTENANCE BATIMENTS

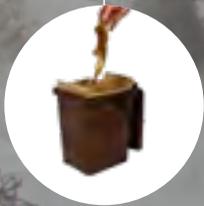
Bruno CAMUZAT
Cyril LAMBERT
Christophe ROULAND

LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2022

02

La Commission Régionale des Aides de l'ADEME alloue une subvention de 1 062 000€ au SDOMODE, dans le cadre de la mise en place du tri à la source des biodéchets, soit 42% du projet.

AVRIL
SUBVENTION



01

MARS
BIODÉCHETS



Réalisation d'une étude relative au déconditionnement et à l'hygiénisation des déchets alimentaires.

Réalisation d'une étude complémentaire interne de tri à la source des biodéchets.

Proposition de transfert de la compétence relative à la collecte des biodéchets.



03

JUIN
SUBVENTION



La Commission Régionale des Aides de l'ADEME alloue une subvention de 1 062 000€ au SDOMODE, dans le cadre de la mise en place du tri à la source des biodéchets, soit 42% du projet.

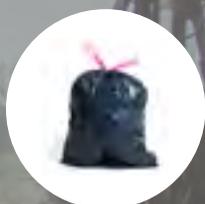
04

Monsieur le Préfet de l'Eure confirme la possibilité d'intégrer, aux statuts du SDOMODE, la collecte et la valorisation des biodéchets.

Cette nouvelle évolution statutaire sera actée par arrêté du 9 janvier 2023. Monsieur le Préfet invite également le SDOMODE à étudier le transfert de la compétence collecte, dans son intégralité, des EPCI adhérents vers le syndicat.

JUILLET

ÉVOLUTION DES STATUTS



05

NOVEMBRE

PAPIERS DE BUREAU ET ARCHIVES



Transfert de compétence relative à la collecte des papiers de bureau et des archives confidentielles.

Démarrage de la collecte des papiers de bureaux dans les administrations et entreprises.

Commission Régionale des Aides de l'ADEME accorde une subvention de 397 000€, venant s'ajouter à 150 000€ en Normandie, dans le cadre du financement de déconditionnement et hygiénisation des (36% de subventions)

À LA DÉCOUVERTE D'UNE DÉCHÈTERIE

Conteneur réemploi



Conteneur DEEE
(déchets d'équipements
électriques et électroniques)



Accueil
déchèterie

Suivez
les conseils de tri
du gardien

Les points d'apport volontaire
verre et fibreux

En déchèterie,
la vitesse est
limitée à 10 km/h
maximum.



Exemple de
panneau entrée
de la déchèterie
avec horaires



DÉCHÈTERIE

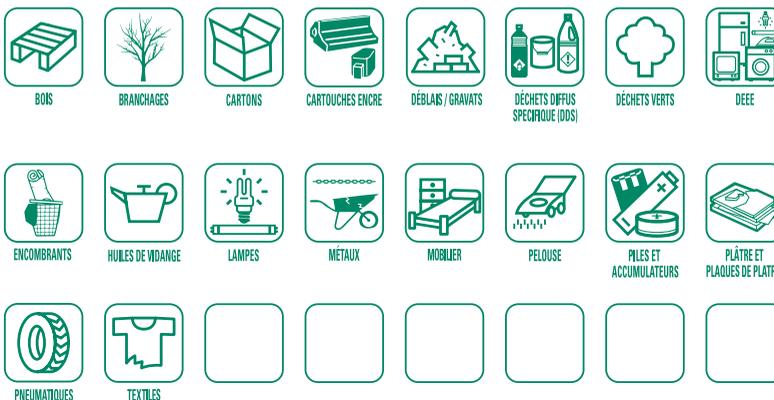
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

1^{er} AVRIL au 31 OCTOBRE

1^{er} NOVEMBRE au 31 MARS

14h-18h	Lundi	14h-17h
9h-12h / 14h-18h	Mardi	9h-12h / 14h-17h
9h-12h / 14h-18h	Mercredi	9h-12h / 14h-17h
14h-18h	Jeudi	14h-17h
9h-12h / 14h-18h	Vendredi	9h-12h / 14h-17h
9h-12h / 14h-18h	Samedi	9h-12h / 14h-17h

DÉCHETS ACCEPTÉS SUR CE SITE



RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS INTERDITE

ACCÈS RÉSERVÉ AUX PERSONNES VENANT TRIER LEURS DÉCHETS



Risque de chutes



Apport de feu interdit



Numéros à contacter en cas d'urgence



02.32.43.14.75



Surveillance vidéo

Partenaires



Agence de l'Environnement et de la Pêche de l'Énergie



www.sdomode.fr

EN SUIVANT CES CONSEILS SIMPLES, LES USAGERS DE LA DÉCHÈTERIE PEUVENT AIDER À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET FACILITER LE PROCESSUS DE RECYCLAGE DES DÉCHETS.

- 1 Triez vos déchets à la maison avant de venir à la déchèterie :** cela vous permettra de gagner du temps et de faciliter la collecte et le recyclage des déchets.
- 2 Respectez les règles de tri :** chaque type de déchet doit être déposé dans le conteneur approprié. Les erreurs de tri peuvent entraîner des problèmes de contamination et compliquer le processus de recyclage. Elles engendrent également des surcoûts (ex : encombrants = 152 €/t ; bois = 68 €/t ; meubles = gratuit).
- 3 Soyez prêt à présenter le pass'déchèterie :** toute personne résidant sur le territoire du SDOMODE peut accéder aux déchèteries acceptant les particuliers. L'accès y est autorisé sur présentation du pass'déchèterie.
- 4 Suivez les instructions du gardien de déchèterie :** il est important de respecter les consignes de sécurité et les directives données par le personnel de la déchèterie.
- 5 Évitez de jeter des déchets dangereux :** les déchets tels que les produits chimiques, les batteries et les pneus doivent être traités avec soin et ne doivent pas être jetés dans les conteneurs ordinaires.
- 6 Pensez à la réutilisation avant de jeter :** certains objets peuvent être réutilisés ou recyclés plutôt que jetés. Demandez au gardien de déchèterie si des options de réutilisation ou de recyclage sont disponibles.
- 7 Respectez l'environnement :** ne jetez jamais de déchets sur le sol ou à côté des conteneurs, et ne brûlez pas de déchets sur place.

LES DÉCHÈTERIES

En 2022, le marché des bas de quais en déchèteries a connu des changements de prestataires. Le SDOMODE a réorganisé la répartition géographique de ses déchèteries, qui était auparavant divisée en trois lots géographiques. Depuis le 1er février 2022, les lots sont toujours au nombre de trois, mais les entreprises prestataires sont différentes.

Le lot 1, qui comprend 9 déchèteries, le site de Martainville et le centre de tri, a été remporté par le prestataire SEPUR. Le SDOMODE fournit ses propres bennes pour ce lot, dont 102 ont été acquises pour l'occasion. **Le lot 2 a été remporté par VEOLIA, qui exploite 8 déchèteries, le quai et la Ressourcerie sur le secteur de Bernay.** Les deux premiers lots ont un marché établi sur une durée ferme de 7 ans, sans reconduction.

Pour le lot 3, les produits sont transportés en semi-remorque à fond mouvant ou en camion benne TP afin d'augmenter les tonnages transportés et de diminuer l'empreinte carbone. Les Transports LE GOFF ont remporté ce lot, pour une durée de marché ferme de 2 ans, avec la possibilité de reconduire le marché deux fois un an.

En 2022, une aire de vidage au sol a été créée à la déchèterie de Pont-Audemer. La déchèterie professionnelle qui était auparavant au quai de Pont-Audemer a été transférée en totalité sur ce site agrandi. Ce même schéma sera reproduit en 2023 sur les déchèteries de Trouville-la-Haule et Beuzeville dont les travaux ont débuté fin 2022, puis sur celles de Bernay et Bourg-Achard à terme.

Les aménagements réalisés ces dernières années, combinés à la baisse des tonnages en réception due au ralentissement économique, ont permis de ne plus constater de saturation des bennes, notamment les vendredis et samedis. Enfin, la sécheresse de l'été 2022 a permis une diminution des tonnages de déchets verts.



Travaux sur la déchèterie de Pont-Audemer

BILAN 2022



+6,9%



-17%



-10,5%



-9,5%



-5,3%



LA RESSOURCERIE

LA RESSOURCERIE PRÈS DE CHEZ VOUS À FONTAINE L'ABBÉ

Un nouveau concept a été mis en place en 2022 concernant l'événementiel « La Ressourcerie près de chez vous ». Cette année, l'association Iter'Action, prestataire de service pour l'exploitation de la Ressourcerie, a présenté ses ateliers de réparation basés sur le textile de seconde main et la tapisserie d'ameublement.



En lien avec les associations communales et l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le SDOMODE a tenu un stand et des jeux pédagogiques toute la journée.

Pour l'occasion, un diplôme de bon trieur a été remis à chaque participant ayant donné les bonnes réponses au quiz proposé.

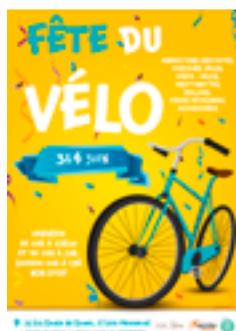
PLAQUETTE RESSOURCERIE



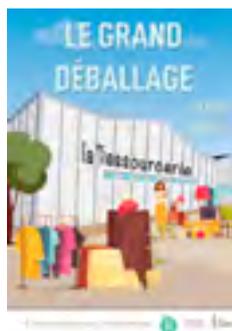
En 2022, 350 personnes et 450 élèves ont visité la Ressourcerie, soit le double des visiteurs par rapport à l'année 2021. Le service a travaillé sur un support expliquant le principe de la ressourcerie afin d'être remis lors des visites et événementiels.

LA FÊTE DU VÉLO

Instaurée depuis 2 ans maintenant, la fête du vélo se déroule sur deux jours consécutifs et accueille de nombreux visiteurs venus s'équiper ou tout simplement participer à des ateliers pédagogiques autour des cycles. Cette année, environ 80 vélos et des dizaines de pièces détachées ont été réemployés uniquement sur ces deux jours.



LE GRAND DÉBALLAGE



L'une des nouveautés lors des ventes spéciales réalisées mensuellement à la Ressourcerie a été le « Grand déballage ». Sur le même principe qu'une foire à tout, des objets en tout genre ont été sortis directement de l'entrepôt et mis en vente à l'extérieur de la Ressourcerie, ce qui a ravi les visiteurs et les clients du magasin.

BILAN 2022

230
tonnes
réemployées

178 000
objets vendus

1
vente spéciale
par mois

36 000
clients



Panneaux à l'entrée de la Ressourcerie

POSE PANNEAUX EXTÉRIEURS

À l'entrée du site, devant la boutique, huit panneaux explicatifs ont été réalisés. Abordant aussi bien le fonctionnement du Syndicat et de ses sites que les gestes de réduction des déchets, les panneaux servent de point de départ des visites de la Ressourcerie.

LE SERVICE COMMUNICATION



Alicia, ambassadrice du tri en animation scolaire

MISE EN PLACE DE NOUVELLES ANIMATIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

De nouvelles animations ont été créées par le service Communication afin de mieux répondre à la demande notamment des temps scolaires et périscolaires. Ainsi, de nouveaux thèmes sont abordés : le compostage, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et le gaspillage alimentaire.

POINT INFO TRI

En 2021, un espace dans la boutique de la Ressourcerie a été installé pour renseigner les clients sur les consignes de tri du territoire. En 2022, le stand a été agrémenté d'un panneau d'information.



HALTE AUX IMBRIQUÉS !

Affiche déchets imbriqués : Suite à la constatation de nombreux déchets imbriqués présents dans le tri sélectif, une affiche a donc été réalisée et diffusée aux collectivités adhérentes et sur les réseaux sociaux. Les déchets de matières différentes, imbriqués ensemble ne peuvent pas être séparés au centre de tri des emballages et finissent en refus de tri. Quel dommage !

BULLETINS COMMUNAUX

Afin de permettre aux collectivités de communiquer sur le tri et la réduction des déchets, des supports de communication ont été proposés aux communes à insérer dans les bulletins communaux et sur leur site internet.



BILAN 2022

163 caractérisations (contrôle qualité du tri sélectif)	48 animations scolaires et périscolaires
108 suivis de collecte	90 animations grand public (marchés, évènementiels, stand déchèteries,...)
105 Porte-à-porte	47 visites de sites (Ressourcerie, Centre de tri, CETRAVAL, plateformes...)

LES PLATEFORMES MULTIFILIÈRES



Vue aérienne de la plateforme de Beaumontel

QUELS SONT LES DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS DANS LES PLATEFORMES MULTIFILIÈRES ?

Le syndicat possède deux plateformes multifilières, à Beaumontel et à Martainville, pour le traitement des déchets verts, du bois et des gravats, et un site de broyage des déchets verts, à Drucourt.

Déchets verts

La sécheresse a entraîné une baisse de 11% du tonnage de déchets verts en mélange, passant de 39 110t à **34 973t**. Toutefois, sur nos plateformes, la valorisation du bois contenu dans ces déchets a permis de produire 5 376t de biomasse (+ 7% par rapport à 2021).

De plus, la vente de compost a généré plus de 65 000 € de recettes pour 13 560 tonnes vendues, une partie étant mise à disposition des administrés dans les déchèteries pour leur propre utilisation.

Pelouse

La quantité de pelouse valorisée est passée de 1930t à **938t** en 2022, en raison notamment de l'utilisation accrue de robots tondeuses par les particuliers. Six méthaniseurs partenaires ont converti ces pelouses en gaz pour alimenter la ville ou produire de l'électricité.

Cette initiative a réduit les coûts de traitement de plus de 30 000 € et a permis des transports plus proches des déchèteries, ce qui a réduit l'impact écologique.

Bois

Nos sites ont reçu **8 104t** de bois de classe B (meubles, portes...) et de classe A (bastaings, palettes...), soit une baisse de 9,50%. Plus de 2600t ont été vidés directement sur les plateformes par des professionnels.

Le bois de qualité du SDOMODE a été utilisé pour alimenter des chaufferies proches, tandis que l'autre partie a été livrée chez Linex Panneaux à Allouville Bellefosse pour être transformée en panneaux de particules.

BILAN 2022



34 973
tonnes



938
tonnes



8 104
tonnes



14 034
tonnes



180
tonnes

Gravats

Nos trois sites ont réceptionné **14 034t** de gravats bruts (+7% par rapport à 2021). Nous avons une solution locale avec une entreprise de travaux publics à la déchèterie de Pont-Audemer, qui reprenait gratuitement le produit brut depuis la déchèterie, faisant ainsi économiser au syndicat le transport jusqu'au site de traitement, cette entreprise n'a pas eu besoin de notre gisement cette année. Nous avons donc repris ces tonnes dans le circuit habituel.

Amiante

Depuis fin 2012, l'amiante est accepté sur certaines plateformes de manière stricte. Seuls certains matériaux d'amiante lié sont acceptés, comme les plaques, les canalisations et les ardoises en fibrociment. Cependant, l'amiante d'isolation et les revêtements de sol en amiante vinyle ne sont pas acceptés.

Le traitement de l'amiante lié du SDOMODE se fait à Tourville la Rivière, où **180t** ont été traitées en 2022.

LE CETRAVAL



Vue aérienne d'un casier au CETRAVAL

SUIVI RÉGLEMENTAIRE ET PROJETS

Projet de mise en place de panneaux photovoltaïques

la Société "Transition Euroise du CETRAVAL" est autorisée à répondre à l'appel d'offre de novembre 2022 sur 3 MW et les 2 MW restants seront développés par un partenariat producteur/fournisseur d'électricité. Les panneaux bi-faciaux produits en France seront utilisés pour une meilleure rentabilité du projet.

Autorisation d'exploiter le casier destiné à l'accueil des déchets à base d'amiante lié

Suite aux remarques de la DREAL et aux interrogations sur la démarche réglementaire, le projet sera soumis à enquête publique. Un nouveau dossier de demande d'autorisation a été élaboré par le bureau d'études ANTEA et redéposé en juillet 2022.

Projet de mise en place d'une unité de déconditionnement de biodéchets au CETRAVAL

Le SDOMODE a lancé un appel d'offres pour la fourniture de l'unité de déconditionnement et d'hygiénisation de biodéchets en novembre 2022, et a retenu le groupement Green Creative/Sycomore pour la fourniture de l'unité. Une consultation est en cours pour la construction du bâtiment d'accueil.

Le SDOMODE est actuellement en cours de mise en concurrence des potentiels méthaniseurs pour

la reprise de la pulpe organique. Le choix des méthaniseurs (au minimum 3) se fera suivant les critères suivants :

- **L'éloignement de l'unité de méthanisation aux tiers.**
- **L'acceptation du voisinage / Avis du maire et visite de site avec grille d'évaluation.**
- **La capacité du plan d'épandage affilié à l'unité, modalité d'épandage du digestat, le matériel utilisé et la qualité du suivi.**
- **L'acceptation du réseau routier à l'augmentation du trafic.**
- **La proximité géographique par rapport au CETRAVAL pour limiter les coûts logistiques et l'impact carbone.**
- **Localisation sur le territoire du SDOMODE (secteur géographique de production principale de la ressource en biodéchets).**

ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

Les analyses de rejets de la station de traitement des lixiviats durant l'année 2022 ont été conformes à l'arrêté préfectoral.

Les rejets des effluents sont contrôlés de façon hebdomadaire. Ces résultats sont ensuite compilés dans le cadre d'une moyenne mensuelle, comparée aux normes définies par l'arrêté ministériel et l'arrêté préfectoral.

BILAN 2022

-2,7%

34 481
tonnes
enfouies

2 300
tonnes
de plâtre
traitées

10 071
tonnes
de gravats
réceptionnées

88
tonnes
d'amiante
transférées

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

DENSIFICATION DU PARC DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE EN 2022 POUR ENCOURAGER LE TRI DES DÉCHETS.

En 2022, le SDOMODE a continué de densifier son parc PAV, en implantant de nouvelles colonnes verre mais aussi fibreux afin d'être au plus proche des administrés et de valoriser un maximum ces produits qui ont tendance à finir toujours dans la poubelle grise. **En effet près de 14kg/an /hab de verre et 17kg/an/hab de papier et carton sont toujours jetés dans les ordures ménagères.**

De nouvelles colonnes sont donc apparues sur le territoire, entretenues par nos agents en interne. Le service maintenance des PAV s'est étoffé avec le recrutement de 2 agents supplémentaires. Le SDOMODE

s'est également doté d'un nouveau camion permettant de charger jusqu'à 6 colonnes à la fois afin d'effectuer les changements par ses propres moyens, ce qui n'était pas réalisable les années précédentes. Notre prestataire de collecte implantait alors les nouveaux PAV, ou les changeait de place selon la disponibilité de son planning. Le nettoyage des PAV a néanmoins été perturbé par les restrictions d'eau, et durant l'été peu de PAV ont ainsi été nettoyés.

C'est un des objectifs de 2023, avoir un PAV propre pour que l'utilisateur effectue toujours le geste de tri.

LES DÉFIS DE LA NOUVELLE ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RAMASSAGE DES FIBREUX AVEC VEOLIA EN 2022.

Depuis août 2022, le marché de ramassage des fibreux a été attribué à un nouveau prestataire, VEOLIA, qui a remporté ce contrat pour les 4 prochaines années. La mise en route a été difficile, avec l'attribution d'un marché en plein été, associée à la difficulté de recruter des chauffeurs poids lourds.

De plus, il a dû créer ses propres circuits de collecte, trouver les bonnes fréquences avec un produit qui a énormément changé ces derniers mois : de moins en moins de papier, de revues, de journaux et magazines sont déposés dans les colonnes, mais de plus en plus de petits cartons prennent leur place. Ainsi la densité par PAV a fortement diminué depuis le mois d'août et les tonnages baissent.

En 2022, 2 396t ont été collectées bien loin des 2 682t de 2021 et 2 530t de 2020. Après trois mois de collecte difficile, les saturations constatées par nos agents ou déclarées par les agents communaux, maires, etc... ont ainsi fortement diminué.

Pour la collecte du verre, notre prestataire Mineris, qui s'occupait des deux flux jusqu'à fin juillet, a conservé ce produit en ramassage. Depuis août, très peu de saturations ont été constatées, le tonnage a d'ailleurs diminué avec 6 327t contre 6 599t en 2021, l'effet covid s'étant dissipé, et la gestion d'un seul flux par ce prestataire semble améliorer les conditions de collecte.

BILAN 2022



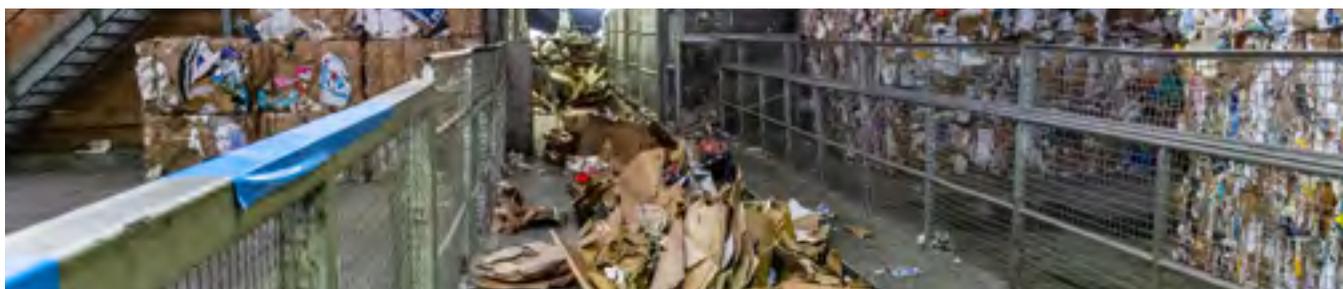
Tonnages collectés en 2022



Performances de tri 2022 sur 171 798 habitants

Vidage d'une colonne fibreux

LE CENTRE DE TRI



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le samedi 15 octobre, le centre de tri de Pont-Audemer a ouvert ses portes. Au total ce sont près de 75 personnes qui ont fait le déplacement pour visiter le site, le but ? Sensibiliser à l'importance du tri, mais aussi apprendre les bons gestes !

Depuis 2020, le site de Pont-Audemer s'est consacré à trier papiers et cartonnets des apports des colonnes de tri du territoire mais également de nos voisins comme Val-ès-Dunes ou VEOLIA.

Amener les fibreux jusqu'au point d'apport volontaire permet aujourd'hui à 20 personnes d'être employées au centre de tri de Pont-Audemer.



Mickaël, responsable du centre de tri effectue une visite lors de la JPO



Visite du centre de tri le 15 octobre



Exemple de nouveau panneau

RÉAMÉNAGEMENT DU COULOIR DE VISITE

La communication présente dans le couloir de visite retraçait le tri des emballages issus du bac jaune, et était devenue par conséquent obsolète.

Le service communication a donc travaillé à la conception de onze panneaux explicatifs en lien avec l'activité du site, et à l'aménagement de la salle de communication et du couloir de visite.

BILAN 2022



5 228 tonnes

Apports fibreux (cartonnets + papiers)



1 792 tonnes

Apports cartons



1 187 tonnes

Transfert d'emballages vers le centre de tri du Havre

LES SERVICES

Au début des années 2000, le SDOMODE comptait 4 agents. Les déchèteries se limitaient aux principales filières suivantes : déchets verts, encombrants, gravats, cartons et métaux. Le déploiement de la collecte sélective sur l'ouest de l'Eure apparaissait alors comme une petite révolution.

En 2016, le syndicat comptait 24 agents... pour une centaine aujourd'hui.

Le nom historique du SDOMODE, Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères, reflète bien la priorité d'une époque : détruire les déchets. **Aujourd'hui, nous parlons de prévention et d'une grande diversification des filières de valorisation.**

Le succès de la Ressourcerie, créée par le SDOMODE en 2020, représente parfaitement l'indispensable évolution de notre mode de consommation. 178 000 objets, directement donnés sur le site ou déposés en déchèteries, ont été vendus en boutique, après un passage dans nos ateliers de nettoyage, réparation de meubles, de vélos, d'électroménager, etc. 234 tonnes de déchets ont ainsi été évitées et plus de 60 emplois ont été créés, sur un site équilibré financièrement. Il s'agit d'un parfait exemple de réussite de l'économie circulaire. L'objectif de 2023 est même d'améliorer ces performances de 25%.

Pour ce dossier, comme pour d'autres, le SDOMODE est régulièrement cité en exemple par nos principaux partenaires, ADEME et Région Normandie.

Notre production d'ordures ménagères résiduelles, qui termine sa vie en stockage ou en incinération, s'élève en 2022 à 225kg, produits par habitant. Cela représente déjà 100kg/an/hab de moins qu'il y a 20 ans...

Ce résultat, encourageant, est pourtant encore largement insuffisant. Le plus dur reste, ainsi, encore à faire.

Les territoires français les plus actifs, en matière de prévention, collecte, tri et valorisation



Réunion entre élus et services sur le thème des biodéchets

des déchets se situent aux alentours de 120 kg d'ordures ménagères résiduelles, par an et par habitant. Certains secteurs descendent même en dessous de la barre de 100 kg.

C'est cet objectif que nous devons nous fixer. Sans attendre 20 ans cette fois-ci, mais en mettant tout en œuvre pour que ce soit une réalité avant 2030.

La gestion des déchets n'a probablement jamais pris une part aussi importante que lors de l'actuel mandat électoral. Les élus du SDOMODE et de ses Communautés de Communes adhérentes prennent actuellement des décisions fortes pour réduire la poubelle : tarification incitative, tri à la source des biodéchets, diversification des filières en déchèteries, etc.

Pour y parvenir, les services du SDOMODE seront encore amenés à évoluer et à se développer.

Je ne suis toutefois absolument pas inquiet. Les choix stratégiques pris par nos élus, sont en effet pleinement assumés et même encouragés par les services du SDOMODE. Je les vois, quotidiennement, mettre leur cœur à l'ouvrage et retrousser leurs manches pour atteindre les objectifs suivants : **améliorer les axes de communication, optimiser les filières de traitement et aider les administrés de l'ouest de l'Eure à réduire leur production de déchets, afin, au bout du compte, de maîtriser la facture globale.**

Je profite de ce rapport, de ce point d'étape, pour remercier, très sincèrement, l'ensemble des services du SDOMODE.



Frédéric PERSON
Directeur général des services

LA RÉGIE



Plateforme multifilières de Beaumontel

Les montages de projets de développement d'activités sont majoritairement réalisés en interne, en limitant l'intervention de bureaux d'études au strict nécessaire. Ainsi, lorsque le SDOMODE a été retenu aux deux appels à projets lancés par l'ADEME et la Région, dans le cadre de la mise en place du tri à la source et du déconditionnement des biodéchets, le SDOMODE a sollicité l'aide de l'association Biomasse pour le volet technique de traitement et a réalisé, en interne, le diagnostic de terrain et le dimensionnement des moyens de précollecte et de collecte.

Ce ramassage de déchets alimentaires sera réalisé en régie directe, tout comme l'activité de déconditionnement et hygiénisation, qui seront organisées sur le site du CETRAVAL. Le SDOMODE sera ainsi le premier acteur public français à prendre en main, en interne, l'ensemble des maillons de la chaîne.

La Ressourcerie du SDOMODE sort également du modèle classique observé en France, selon lequel le projet est porté par une association, qui fait appel à la collectivité, dans le cadre de la mise à disposition de locaux ou d'une subvention annuelle. Dans notre cas, le SDOMODE a assuré la réhabilitation d'une friche industrielle, perçoit les recettes de ventes en boutique et rémunère le chantier d'insertion PAREC, qui exploite le site dans le cadre d'un marché de prestation de services. Le SDOMODE garde la main sur la communication, tout en veillant au maintien de l'équilibre du tissu associatif local, impliqué dans le réemploi. La Ressourcerie de Menneval compte ainsi parmi les plus importants sites de France, par la taille de sa boutique, la diversité d'ateliers de réparations proposée et le nombre d'emplois créé.

Le contexte économique actuel engendre une indispensable maîtrise financière de l'ensemble des filières. **Cette démarche de développement de la régie directe, voulue par le Président Jean-Pierre DELAPORTE et son comité syndical, est également souhaitée par les services.**

La diversification d'activités est en effet très motivante pour le personnel du syndicat. Elle permet d'entretenir une dynamique et, de fait, la motivation des agents, facteur prépondérant de la qualité du travail réalisé. Cette démarche ouvre également davantage de portes aux possibilités d'évolutions et de mutations internes, observées, chaque année, au SDOMODE.

L'augmentation des effectifs du SDOMODE, entre 2016 et 2022, s'explique par un développement important de l'exploitation en régie directe des sites du SDOMODE :

- Quais de transfert de Bernay et de Pont-Audemer,
- 17 déchèteries accueillant les particuliers, voire les déchets des clients professionnels, pour 12 d'entre elles,
- Exploitation du centre de tri de produits fibreux de Pont-Audemer,
- Exploitation du centre d'enfouissement technique de Malleville sur le Bec (CETRAVAL),
- Nettoyage et maintenance du parc de points d'apport volontaire,
- Gestion et entretien des espaces verts de l'ensemble des sites,
- Entretien et maintenance des sites,
- Nettoyage et entretien des locaux administratifs,
- Entretien et maintenance du parc d'engins de manutention,
- Conception des supports de communication.

Valoristes du centre de tri

LES PROJETS

LES BIODÉCHETS

En 2022, le SDOMODE a mené une double étude, en partenariat avec l'ADEME et la Région Normandie, relative au tri à la source puis à la valorisation des biodéchets. L'aide extérieure du bureau d'études Biomasse a été sollicitée, pour son expertise dans les domaines de déconditionnement et hygiénisation des déchets alimentaires.

La réflexion globale a été menée en respectant les objectifs suivants :

- **L'identification des solutions d'évitement et de collecte des restes alimentaires ;**
- **Le dimensionnement de l'installation de traitement, en fonction de l'origine, de la qualité et de la quantité de gisement à valoriser ;**
- **L'optimisation des coûts d'investissement et de fonctionnement des scénarii de collecte et de traitement.**

Pendant cette période, de nombreux échanges entre le SDOMODE et ses adhérents, complétés par les nombreux retours d'expériences d'autres collectivités, syndicats ou entreprises spécialisées dans le domaine, ont été partagés, notamment en visioconférence.

Ces éléments ont permis aux élus du SDOMODE de se positionner sur les moyens d'évitement et de collecte des restes alimentaires, adaptés à notre territoire. **Du matériel de pré-collecte (bioseau et sac kraft) ainsi que des colonnes en points d'apport volontaire seront mis à**

disposition aux habitants. Des bacs à deux roues ou des caisses-palettes seront proposés aux établissements scolaires et de soins, ainsi qu'aux autres gros producteurs concernés (restaurants, boulangeries, grandes ou moyennes surfaces, etc.), dans le cadre d'une collecte en porte à porte.

Des solutions complémentaires seront également mises en œuvre : compostage partagé et individuel.

Cette étude a permis de mettre en lumière l'envie commune des élus de confier la collecte et le traitement de ce gisement aux services du Sdomode. Dans ce contexte, une démarche de transfert de compétence a été soumise aux communautés de communes adhérentes.

L'année 2023 va permettre d'affiner le diagnostic terrain, initié durant cette étude, en allant à la rencontre des communes, afin de présenter l'ensemble de la filière proposée par le syndicat.



Exemple de bioseau ajouré avec sac en papier kraft

COLLECTE PAPIER DE BUREAU

Durant cette année, le SDOMODE a expérimenté le service gratuit de collecte des papiers de bureau sur 3 secteurs : ville de Bernay, ville de Pont-Audemer et certaines zones de la communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge (services publics, commerces de Lieurey, Epaignes et Cormeilles).

Le service a été proposé aux administrations publiques et aux entreprises privées, via une importante communication en porte-à-porte, de la part des ambassadeurs de tri du Service communication. Nous avons été accompagnés dans cette démarche par l'association PAREC, titulaire du marché de collecte. **Par la combinaison de nos efforts, 150 points de collecte ont été mis en place durant l'année pour un tonnage mensuel de 4,5 tonnes.** Les retours très positifs des clients ont mis en lumière les aspects bénéfiques de cette filière : augmentation du recyclage du papier, sensibilisation d'administrés, etc.

En 2023, le SDOMODE propose progressivement le service à l'ensemble des communes et des entreprises du territoire. Notre objectif est de mettre en place 200 points supplémentaires, dont les 2/3 en mairies, avant la fin de l'année.



DESTRUCTION D'ARCHIVES

En parallèle de la collecte des papiers de bureau, le SDOMODE a souhaité proposer un second projet, permettant à la fois de valoriser le papier et d'offrir au centre de tri une nouvelle activité : **la mise en place d'un service de destruction d'archives confidentielles.**

À l'issue d'une année d'étude, menée en interne et complétée par d'importants retours d'expériences obtenus auprès d'opérateurs spécialisés et de clients potentiels, les élus du syndicat se sont positionnés sur le choix du matériel de broyage, commandé auprès de la société française MECAROANNE et sur l'organisation de la collecte, confiée au chantier d'insertion PAREC.

L'ensemble de l'organisation de la filière proposée par le SDOMODE permet de délivrer aux clients une certification de destruction et de valorisation, respectant les règles de confidentialité en vigueur, à un coût maîtrisé.

À l'issue de la mise en service de l'unité de traitement, la filière est proposée à compter de juillet 2023.

Vous souhaitez évacuer vos archives confidentielles ?

le SDOMODE vous propose son **nouveau** service de destruction

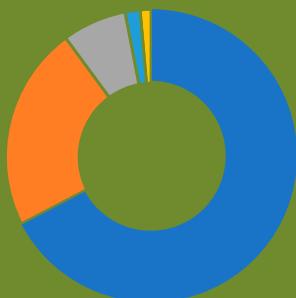
Pour plus d'informations contactez-nous au 02.32.43.14.75

Centre de Tri
rue de Gaillon
27500 Pont-Audemer

www.sdomode.fr

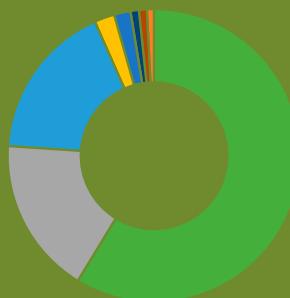
BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



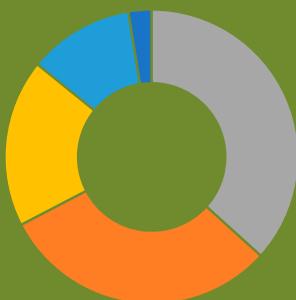
- Charges à caractère général : **9 933 535 €**
- Dotations aux amortissements : **1 038 913 €**
- Charges financières : **243 335 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **3 332 533 €**
- Autres charges de gestion courante : **205 302 €**
- Charges exceptionnelles : **30 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



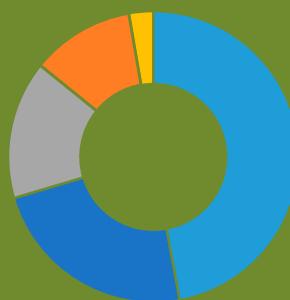
- Atténuations de charges : **278 057 €**
- Produit des services : **2 653 270 €**
- Dotations, subventions et droits d'entrée : **2 650 467 €**
- Autres produits de gestion courante : **142 029 €**
- Reprise des subventions : **120 607 €**
- Facturation professionnels : **340 000 €**
- Contributions des collectivités : **8 983 543 €**
- Produits exceptionnels : **133 400 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Amortissement des subventions : **120 607 €**
- Immobilisations corporelles : **1 731 106 €**
- Solde d'exécution d'investissement reporté : **548 729 €**
- Remboursement d'emprunts : **1 447 444 €**
- Opération équipement en cours : **870 276 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Amortissement des immobilisations : **1 038 913 €**
- Excédent de fct capitalité : **686 461 €**
- Emprunt : **2 100 000 €**
- FCTVA : **511 453 €**
- Subventions d'investissement : **121 104 €**

Le budget 2022 a fait l'objet d'un suivi très régulier de la part de la Commission Finances, orchestrée par Monsieur Laurent BEAUDOUIN.

Les fortes hausses de dépenses, relatives au carburant, à l'électricité et aux révisions de prix des marchés de prestations de services, laissent en effet présager une évolution, à la hausse, des charges à caractère général. Le BP 2022 a toutefois été respecté (9 933 535 € au CA 2022, contre une inscription prévisionnelle de 9 947 976 €). La baisse de production d'ordures ménagères par les administrés, associée à une rigueur appliquée aux dépenses diverses (optimisation du remplissage des bennes en déchèteries, fournitures techniques et administratives) a ainsi permis de compenser, à hauteur de 300 000 €, les augmentations subies par ailleurs.

En parallèle, la Commission Finances suit de très près les recettes relatives aux ventes de matériaux (ferrailles, papier, cartons, emballages plastiques, etc.), qui font l'objet de négociations régulières.

L'exercice 2022 représente une année record : 2120 800 € ont été perçus, pour une inscription budgétaire de 1 473 800 €.

Dans le cadre du vote du compte administratif 2022, l'excédent de fonctionnement à reporter s'élève ainsi à 1 196 798 €, pour 538 327 € inscrits lors du vote du budget primitif 2022.

A l'issue du débat d'orientations budgétaires 2023, le comité syndical a voté en faveur d'un budget aboutissant à un excédent reporté estimatif limité à 225 000 €, à l'issue de l'année 2023. Les recettes perçues en 2022 vont en effet permettre au SDOMODE d'organiser la mise en place du tri à la source et du déconditionnement des déchets alimentaires, afin de répondre à la législation en vigueur.

0,21 €
Charges de structure

0,32 €
Déchèteries



0,01 €
Amiante

0,44 €
Ordures ménagères

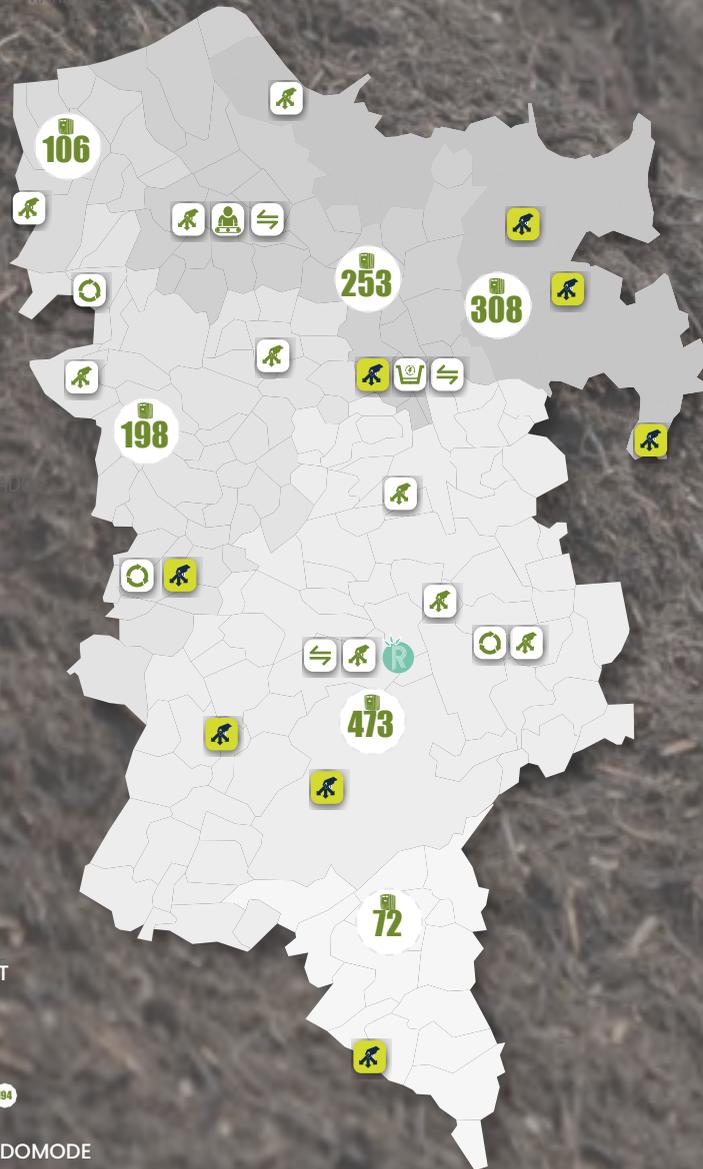
0,02 €
Tri sélectif

Coût moyen
du traitement
des déchets par habitant

53,12 €

CARTE DU TERRITOIRE

SAINT-VALENTIN



-  CETRAVAL
-  CENTRE DE TRI
-  PLATEFORMES
-  QUAIS DE TRANSFERT
-  DÉCHÈTERIES
-  ACCUEIL DES PROS
-  COLONNES DE TRI
-  RESSOURCERIE DU SDOMODE

TONNAGES PRODUITS EN 2022

62 % valorisées

132 801 tonnes produites



ORDURES MÉNAGÈRES
38 692 t



DÉCHETS VERTS
28 508 t



GRAVATS
14 034 t



BOIS
8 104 t



ENCOMBRANTS et DI*
7 172 t



VERRE
6 327 t



AMEUBLEMENT
5 794 t



BRANCHAGES
5 376 t



CARTONS
3 619 t



PAPIERS
2 756 t



MÉTAUX
2 636 t



PLÂTRE
2 380 t



DEEE
1 844 t



REFUS DE TRI
1 497 t



EMBALLAGES
PLASTIQUES
1 058 t



PELOUSE
938 t



DDS
517 t



ACIER
268 t



RÉEMPLOI
234 t



TEXTILES
227 t



PNEUMATIQUES
188 t



AMIANTE-CIMENT
180 t



THUYAS
150 t



HUILES DE VIDANGE
101 t



ELA (briques)
96 t



BATTERIES
49 t



ALUMINIUM
34 t



PILES / ACCUS
16 t



LAMPES ET NÉONS
6 t

* Déchets Industriels

RETROUVEZ NOUS
DÈS MAINTENANT
SUR FACEBOOK OU
SUR WWW.SDOMODE.FR



SYNDICAT DE DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES DE L'OUEST DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Parc d'activités la Semaille - 348 rue de la Semaille
27 300 BERNAY

 02.32.43.14.75

 contact@sdomode.fr